



REGLEMENT TROPHEE SENIORS & LES AINES (65 ANS)

TROPHEE SENIORS - GOLF DES CHANALETS

BOURG LES VALENCE

28 et 29 Octobre 2020 – Golf des Chanalets Bourg-lès-Valence Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue.

Licence active, certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits.

Joueurs et joueuses **Séniors** nés avant le 28/10/1970 Joueurs et joueuses **Vétérans** nés avant le 28/10/1955

Limitation d'Index

- Joueuses dont l'index est inférieur ou égal à 27,4.
- Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 24,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui rentreraient dans le champ à partir de ce critère.

FORMULE DE JEU

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs repère IV (bleu), sauf trous 3 / 7 / 8 / 10 / 11 / 13 / 14, repère V (rouge). Une série Messieurs : Départs repère II (blanc), sauf trous 3 / 7 / 8 / 10 / 11 / 13 / 14, repère III (jaune).

Départage

Play-off « trou par trou » pour la 1ère place du classement général de chaque série, sur les trous 16, 17 et 18, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou, puis trou par trou en remontant.

Comportement et Etiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entrainement et du parking.

Application du Code de comportement de la ffgolf (REGLES LOCALES PERMANENTES DES EPREUVES FEDERALES AMATEURS § 14).





ENGAGEMENT

Inscriptions

Uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf des Chanalets.

Droits d'engagement

Adultes	80€	Membres Golf des Chanalets	20€
		Membres d'un Golf Drôme Ardèche	40€

Clôture des engagements

Le **13 OCTOBRE**. Seule la date de réception des inscriptions par courrier sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation au jour de la clôture des inscriptions (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs :

81 joueurs et joueuses, dont 18 dames et 8 wild cards.

Les joueurs seront retenus dans l'ordre suivant :

- L'ordre du Mérite National Séniors à la clôture des inscriptions.
- L'ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions.

ORGANISATION

Entrainement

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Tirage des départs

La publication des départs à 26 octobre 2020

Lors du 1^{er} tour, le tirage se fait dans l'ordre des index.

Lors du $2^{\grave{e}me}$ tour, le tirage se fait dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

Prix et Remise des Prix

Prix aux trois premiers de chaque série.

Remise des prix et cocktail ½ heure après la dernière partie.





TROPHEE SENIORS - GOLF DES CHANALETS

BOURG LES VALENCE

28 et 29 Octobre 2020 - Golf des Chanalets Bourg-lès-Valence

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence 2020, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

INSCRIPTION

A retourner, accompagné du règlement (chèque à l'ordre Golf des Chanalets) au plus tard le **lundi 13 octobre**, par courrier.

Golf des Chanalets 1812 route Amiral Marc de Joybert 26 500 Bourg les Valence

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE:

TEL:

@MAIL:

DROITS D'ENGAGEMENT

Adultes	80€	Membre Golf des Chanalets	20€
		Membre d'un Golf Drôme Ardèche	40 €

Augmenté du montant du Droit de Jeu Fédéral s'il n'a pas été acquitté pour l'année en cours.